

Paris, le 13 juin 2018

**Communiqué de mise à disposition de la note en réponse à l'offre publique d'achat simplifiée initiée par Financière Apsys sur les actions de CFI - Compagnie Foncière Internationale et du document sur les informations relatives à ses caractéristiques juridiques, financières et comptables**

Le présent communiqué est établi et diffusé par la société CFI - Compagnie Foncière Internationale (« **CFI - Compagnie Foncière Internationale** ») conformément aux dispositions des articles 231-27 3°, et 231-28 I du règlement général de l'Autorité des marchés financiers (l'« **AMF** »).

Conformément à l'article L. 621-8 du code monétaire et financier et à l'article 231-23 de son règlement général, l'AMF a apposé le visa n°18-239 en date du 12 juin 2018 sur la note établie par CFI - Compagnie Foncière Internationale en réponse (la « **Note en Réponse** ») à l'offre publique d'achat simplifiée initiée par Financière Apsys sur les actions de CFI - Compagnie Foncière Internationale (ci-après l'« **Offre** »).

Conformément aux dispositions de l'article 231-28 I du règlement général de l'AMF, le document présentant les informations relatives aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables de CFI - Compagnie Foncière Internationale (le « **Document Autres Informations** ») est mis à la disposition du public ce jour.

La Note en Réponse et le Document Autres Informations sont disponibles sur les sites internet de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)), et de CFI - Compagnie Foncière Internationale ([www.cfi-france.fr](http://www.cfi-france.fr)) et peuvent être obtenus sans frais au siège social de CFI - Compagnie Foncière Internationale situé 28-32 avenue Victor Hugo, 75016 Paris.

---

**CFI - Compagnie Foncière Internationale**

Contact Relations Investisseurs  
Apsys – [vfriano@apsysgroup.com](mailto:vfriano@apsysgroup.com)  
Tel : + 33 1 44 05 77 77

[www.cfi-france.fr](http://www.cfi-france.fr)

---

*Ce communiqué a été préparé à des fins d'information uniquement. Il ne constitue pas une offre au public. Il n'est pas destiné à être diffusé dans les pays autres que la France. La diffusion du présent communiqué, de l'Offre, de tout document relatif à l'Offre et la participation à l'Offre peuvent faire l'objet dans certains pays de restrictions légales dans certaines juridictions. L'Offre ne s'adresse pas aux personnes soumises à de telles restrictions, ni directement, ni indirectement, et n'est pas susceptible de faire l'objet d'une quelconque acceptation depuis un pays où l'Offre ferait l'objet de telles restrictions. En conséquence, les personnes en possession du présent communiqué sont tenues de se renseigner sur les restrictions locales éventuellement applicables et de s'y conformer.*